



## Réunion salariale du mercredi 8 juillet 2026

Monsieur le ministre,  
Mesdames, Messieurs.

Monsieur le ministre,

Cette déclaration liminaire est unitaire, prononcée au nom des organisations syndicales CGT, FO, CFDT, UNSA, FSU, Solidaires, CGC, FA-FP.

Avant d'en venir à l'objet même de la réunion de ce jour, permettez-nous de vous interpellé sur la situation générée par la canicule.

Pour nos organisations, il s'agit du plus grave événement météorologique engendré par le dérèglement climatique et la crise qu'il provoque.

Les urgences sont plurielles :

- Oui, il y a plus que jamais besoin de faire des services publics et de la fonction publique des outils au service de la transition écologique.
- Oui, il y a besoin de protéger les populations les plus fragiles.
- Oui, vous devez en tirer les conclusions qui s'imposent pour prévenir ce type de phénomène de crise, prendre les mesures qui s'imposent pour protéger les agent.es publics mais aussi les usagers.re des services publics.
- Oui, vous devez rétablir les CHSCT dans les établissements, les hôpitaux, les collectivités, les administrations, les ministères...

Nous souhaitons vous entendre sur cet enjeu majeur et nous sommes demandeurs d'une première réunion de travail ouvrant un cycle d'échanges dédié.

Il y a besoin d'un plan d'urgence.

Il en va de la vie et de la santé de la population et de celles et ceux qui travaillent dans des conditions inacceptables comme dans les hôpitaux, les EHPAD, les écoles, les services de ramassage des ordures ménagères, etc.

Monsieur le ministre,

L'urgence, c'est aussi celle de la mise en œuvre d'une autre politique salariale dans la fonction publique.

À défaut, les conditions de vie des agent-es publics vont continuer à se dégrader.

À défaut, le nombre des agent-es publics dont le traitement est inférieur au Smic qui est aujourd'hui à 862 000 (!) va continuer de s'accroître.

À défaut, c'est le principe de la carrière que vous allez continuer à attaquer en niant ainsi les qualifications acquises et mises en œuvre par les agent.es publics, la valeur de leur travail et de leur engagement.

À défaut, vous allez nourrir et aggraver encore la crise dite de l'attractivité de la fonction publique.

Monsieur le ministre,

Les agent.es publics attendent du Gouvernement des mesures immédiates.

C'est dans ce sens que nos organisations demandent :

Premièrement, la mise en œuvre immédiate de mesures salariales générales dont :

- la revalorisation du point d'indice, son indexation sur l'inflation. Nos organisations réitèrent par ailleurs leur attachement à son unicité, comme à celle de sa valeur.
- le rétablissement du versement à 100% des rémunérations versées aux agent.es publics qui sont en congé maladie ordinaire.
- l'abrogation du jour de carence.
- le rétablissement du versement de la garantie individuelle de pouvoir d'achat.

Deuxièmement, l'ouverture d'un processus de négociation portant sur les points suivants :

- la refonte des grilles indiciaires intégrant la revalorisation des corps et cadres d'emploi à prédominance féminine.
- Il s'agit aussi de faire sortir les agent.es publics des traitements indiciaires inférieurs ou égaux au Smic et d'assurer à toutes et à tous des déroulements de carrière.
- l'égalité salariale et professionnelle entre les femmes et les hommes.
- Nos organisations réitèrent que la transposition de la directive européenne dédiée à la transparence salariale nécessite des dispositifs complémentaires et plus ambitieux dans un proche avenir.

Ce processus de négociation doit trouver des traductions dans l'élaboration des prochaines lois de finances.

Les agent.es publics attendent des actes rapides et forts pour que leurs rémunérations soient enfin revalorisées et pour que les remerciements de leur engagement se concrétisent.

Merci de votre attention.